

Ordures ménagères :
nouveau mode de collecte p. 4



Bientôt des bacs à marée
dans la commune p. 5



La pêche à pied p. 9



Les débuts de l'éclairage
public à Roscoff p. 11



Budget 2021

Des investissements et un budget maîtrisé





L'Édito de la Maire

Chères et chers Roscovites,

L'élaboration d'un Budget est un moment essentiel et important pour toute commune, puisqu'il traduit concrètement les moyens et les orientations que les élus souhaitent donner à leur mandat, pour leur ville et ses habitants. Nous avons construit ce Budget 2021 avec discernement et raison, en suivant le cap fixé par nos engagements, en prenant en compte tout à la fois les besoins et services nécessaires à la population, la prospective sur le long terme, et l'impact dû à la crise sanitaire, afin de préparer au mieux l'avenir de Roscoff dans l'intérêt général pour toutes les générations. Nous sommes évidemment vigilants quant à nos capacités financières.

Face aux conséquences de la Covid-19, nous ne pouvons pas être attentistes ou simplement fatalistes. Il est impératif pour notre ville d'éviter l'immobilisme, de continuer le travail sur les grandes orientations de notre programme et de maintenir des investissements, vitaux pour le patrimoine d'une commune. Il faut avancer en trouvant le juste équilibre entre le développement de la ville, le maintien de son attractivité, sa vitalité économique, et le respect de son histoire, de son environnement et de ses patrimoines bâtis et non bâtis.

Les Roscovites doivent être, à nos côtés, forces de propositions sur l'orientation qu'ils souhaitent donner à leur ville. Nous avons promis plus de participation citoyenne, nous tiendrons cet engagement comme tous les autres, et face comme partout aux difficultés engendrées par les mesures sanitaires en vigueur nous empêchant de nous réunir, nous nous attachons à mettre en place d'autres méthodes de concertation et de partage, en attendant impatiemment de vous retrouver dès que possible, lors de réunions animées et constructives.

Comme nous le faisons depuis le début du mandat, nous restons à la disposition et à l'écoute des Roscovites, travaillant activement en élus responsables et respectueux du mandat qui nous a été confié.

Odile Thubert Montagne

Maire de Roscoff

Directrice de la publication : Odile Thubert Montagne

Rédaction : Service Communication

Crédit photos : Mairie de Roscoff, A. Lamoureux, P. Cuzon, R. Sanquer

Création de la maquette, réalisation et impression : Imprimerie de Bretagne



Tirage : 3 000 exemplaires

Ce numéro de Roscoff infos est également disponible au format pdf sur le site de la ville : www.roscoff.bzh



facebook.com/VilleRoscoff



twitter.com/VilleRoscoff

Roskoadezed kaezh, Roskoiz kaezh,

Sevel ur budjed zo ur momed a bouez bras evit kement kumun zo peogwir e tiskouez ent fetis an danvez hag an tuadurioù a fell d'an dilennidi reiñ d'o respet, evit o c'hêr hag he annezidi. Savet hon eus ar budjed 2021 gant aket ha poell, da-heul ar palioù lakaet gant hor gouestloù, en ur zerc'hel kont war un dro eus an ezhommoù hag ar servijoù ret d'an dud, eus an traoù war hir dermen, hag eus efed ar reuz yec'hedel, abalamour da brientiñ diouzh ar gwellañ amzer da zont Rosko evit mad an holl en holl remziadoù. Evel-just e taolomp evezh ouzh ar pezh a c'hellomp ober gant an arc'hant a zo ganeomp.

E-tal heuliadoù ar c'h-Covid 29 ne c'hellomp ket gortoz pe bezañ tonkelour hep muiken. Ret-groñs eo d'hor c'hêr chom hep bezañ diflach, kenderc'hel da labourat war tuadurioù bras hor programm ha derc'hel d'ar postadurioù na c'hallfe ket ur gumun chom bev paneveto. Ret eo mont war-raok ha kavout ar c'hempouez reizh etre diorroadur kêr, he dedennusted, he buhezegezh ekonomikel, hag an doujañs d'he istor, he endro hag he glad savadurel pe get.

Ret eo da Roskoiz bezañ en hor c'hichen, ha kinnig traoù a-fet an tuadur a fell dezho reiñ d'o c'hêr. Prometet hon eus e vefe kemeret muioc'h a berzh digant an dud, ha derc'hel a raïmp d'an engouestl-se evel d'an holl re all. Evel e pep lec'h en em gavomp gant diaesterioù abalamour d'ar reolennoù yec'hedel a zo o ren hag a vir ouzhimp d'en em vodañ. Klask a reomp lakaat war-sav doareoù all evit kuzuliata ha kaozeal. Gortoz a reomp gant mall adkavout ac'hanoc'h kerkent ha ma vo posupl, en emvodoù buhezek ha frouezhus.

Evel m'en greomp abaoe deroù ar respet e chomomp prest da selaou Roskoiz, hag e labouromp start evel dilennidi fur ha doujus d'ar garg a zo bet fiziet ennomp.

Odile Thubert Montagne

Maerez Rosko

REMERCIEMENTS

La ville de Roscoff adresse ses sincères remerciements à Monsieur Yves Quéré, photographe, et Madame Laurène Kerbirou, graphiste, pour la réalisation de la carte de vœux 2021 de la commune. Cette carte de vœux a notamment illustré la couverture du dernier Roscoff Infos (n°58 - janvier-février 2021). Nous avons omis de les mentionner dans les crédits.



RETOUR sur janvier et février



▲ Vendredi 8 janvier

Galette des Rois à Preti Skol

Olivier Péron, chef au restaurant scolaire, et son équipe, ont préparé la traditionnelle galette des rois pour le plus grand plaisir de tous les petits gourmands. Les chanceux ont eu le privilège de porter la couronne !

▶ Mardi 19 janvier

Opération de broyage des sapins de Noël - stade de Keraison

Dans une logique environnementale, la ville a lancé cette année une opération de récupération et de broyage des sapins. Au total, 180 sapins ont été récoltés et broyés le 19 janvier dernier derrière le stade de Keraison. Les brisures de sapins seront utilisées pour pailler les différents massifs de la commune. Cette nouvelle initiative permet non seulement de diminuer les dépôts sauvages mais également de donner une seconde vie aux sapins.



▼ Mardi 26 janvier

EHPAD Saint Nicolas : remerciements au Docteur Tourtelier

La direction de l'EHPAD du Haut-Léon a tenu à remercier le Docteur Tourtelier pour ses 45 années de services auprès des résidents de la maison de retraite Saint-Nicolas. C'est en présence de Madame Sophie CORNILY, adjointe aux affaires sociales, et de Joseph Séité, ancien maire de Roscoff, que le Docteur Tourtelier et son épouse ont reçu les hommages de Madame Bénédicte Le Guillanton, Directrice déléguée de l'EHPAD du Haut-Léon et, par son intermédiaire, de l'ensemble des salariés de l'établissement.



▼ Vendredi 29 janvier

Réception des travaux à Kerfissiec

Les travaux de mise en œuvre d'un réseau d'assainissement ont été achevés fin janvier, avec 22 branchements et une conduite d'adduction d'eau potable. Entreprises, élus et services de la ville (Roscoff et Saint-Pol-de-Léon) se sont rendus sur site pour réceptionner les travaux. Le chantier se poursuivra avec l'effacement des réseaux, l'installation d'un éclairage public et un aménagement de la voirie.



▼ Jeudi 28 janvier

Une fête de la mer en juillet à Roscoff

Les élus de la commission animation ont souhaité réunir les associations et les professionnels œuvrant dans le domaine maritime afin de travailler sur l'organisation d'une fête de la mer les 24 et 25 juillet à Roscoff. Si la collectivité apporte son soutien logistique sur la mise à disposition de matériel, l'animation musicale et la communication, elle souhaite fédérer l'ensemble des acteurs associatifs et économiques, pour proposer au public local et estival de belles festivités autour "des mondes" de la mer. Une prochaine réunion sera organisée au mois de mars pour définir la programmation.



▶ Lundi 15 février

Bilan des travaux route de Perharidy

La municipalité et les entreprises ont dressé un bilan sur site des travaux route de Perharidy qui s'achèveront courant du mois de mars. Les réseaux aériens ont été effacés au-dessus de cette voie de 450 mètres qui est le seul accès carrossable à la pointe de Perharidy et vers la Fondation Ildys. D'importants travaux du réseau d'assainissement et des reprises de l'adduction d'eau potable ont été effectués sur toute sa longueur et la chaussée a été bitumée. Le coût des travaux revient à 243 546 € HT. Les derniers travaux, en lien avec la sécurité, consisteront en l'installation de candélabres, un embellissement paysager des trottoirs et la création d'une chaussidou.



Ordures ménagères : nouveau mode de collecte des déchets

Dans le but d'améliorer le service de proximité et de diminuer le poids des ordures ménagères, Haut-Léon Communauté déploie progressivement un nouveau mode de collecte des déchets sur les communes du territoire. À Roscoff, le lancement est prévu le 23 mars.



En présence d'agents communautaires, Patrick Guen (vice-président d'HLC) a présenté à Odile Thubert Montagne, Maire, et à Jean-Jacques Sèvre, premier Adjoint, les nouvelles dispositions.

Retrait des conteneurs

Deux permanences sur le parking de la gare de Roscoff

Le retrait s'effectuera sous forme de drive avec un accueil pour la prise de renseignements et une zone pour le chargement de vos bacs.

Foyers dont le numéro est impair

Vendredi 5 et samedi 6 mars
De 9h à 12h et de 13h30 à 17h

Foyers dont le numéro est pair

Vendredi 12 et samedi 13 mars
De 9h à 12h et de 13h30 à 17h

Foyers sans numéro

Au choix :

Vendredi 5 et samedi 6 mars
Vendredi 12 et samedi 13 mars

IMPORTANT

Se présenter avec un masque
Venir avec un véhicule préparé
à recevoir les conteneurs
(coffre vide et sièges abaissés)

En cas d'indisponibilité, il est recommandé de s'arranger avec son entourage pour la récupération des conteneurs.

Et mon ancien conteneur ?

Les anciens conteneurs à couvercle gris devront être ramenés lors des permanences de retrait. **Vous pouvez toutefois les conserver gracieusement pour un autre usage (récupérateur d'eau par exemple).**

Si vous disposez déjà d'un conteneur à couvercle bordeaux, vous n'aurez à récupérer qu'un conteneur à couvercle jaune.

Nouveau service en porte à porte mis en place à Roscoff

Ce nouveau service consiste à équiper chaque foyer, éloigné des points d'apport volontaire, de 2 bacs :

- **Un bac à couvercle bordeaux** pour les ordures ménagères en sac,
- **Un bac à couvercle jaune** pour les recyclables en vrac : emballages plastiques et métalliques bien vidés, cartonnettes, papiers, journaux...

La collecte du verre est maintenue en apport volontaire dans les colonnes existantes.

Les foyers situés à proximité de points en apport volontaire ne seront pas équipés de conteneurs individuels. Une information a été distribuée dans les boîtes aux lettres des habitants concernés.

Des points de tri supplémentaires seront à disposition des habitants pour remédier au surplus occasionnel de déchets générés à certaines périodes de l'année. Une carte des points est disponible sur le site de la ville et sur hautleoncommunaute.bzh.

À partir du 23 mars, la collecte devient alternée

La nouvelle collecte alternée débutera par la collecte des conteneurs jaunes, et la semaine suivante par celle des conteneurs bordeaux (ordures ménagères). Chaque conteneur sera ainsi collecté alternativement tous les 15 jours. Chaque foyer recevra un mémo-tri ainsi qu'un calendrier.

- Mardi 23 mars à partir de 4h30 : collecte dans le secteur urbain.

Attention : la collecte du vendredi disparaît.

- Mercredi 24 mars à partir de 4h30 : collecte dans le secteur rural.

Les conteneurs d'ordures ménagères de 750 litres seront retirés du domaine public à partir du 16 mars. À compter de cette date, il est demandé aux habitants de ne plus les utiliser. Déposer, abandonner, jeter ou déverser tout type de déchets sur la voie publique en dehors des contenants, peut faire l'objet d'une amende.

Pour les professionnels

Merci de prendre contact avec le service déchets de Haut-Léon Communauté afin de déterminer les volumes nécessaires à l'activité.

Un Projet d'Aménagement et de Développement Durable pour Haut-Léon Communauté

Le conseil communautaire a lancé l'élaboration **du Plan Local d'Urbanisme intercommunal, valant Programme Local de l'Habitat**, le 18 avril 2018. Le PADD, Projet d'Aménagement et de Développement Durable, constitue le document clé du PLUi-h. Ce projet politique doit définir un projet de territoire à un horizon de 10 ans, répondant aux enjeux d'aménagement du territoire et établi à l'échelle intercommunale devenue territoire de vie : celle de nos parcours résidentiels, de nos déplacements, de nos écoles, de nos modes de consommation et de loisirs, du respect de notre environnement. Le PLU intercommunal - Habitat constitue ainsi une opportunité d'affirmer l'identité du Haut-Léon au sein du Pays de Morlaix, pour un territoire innovant, durable et vivant.

Suite aux études de diagnostic, une phase de concertation auprès des élus, des habitants et des Personnes Publiques Associées a été réalisée en 2019 par le biais de forums, d'animations et d'ateliers. À cette époque, les rencontres communales sur le projet de PADD avaient également permis de mesurer l'adhésion des communes aux grandes orientations définies. Par ailleurs certaines propositions communales ont été intégrées à la version soumise au débat des conseils municipaux, prévu le jeudi 11 mars pour Roscoff, avant

l'organisation du débat en conseil communautaire le 31 mars prochain.

Afin de présenter ce projet et de se concerter avec la population, une réunion publique sera organisée par Haut-Léon Communauté le 18 mars 2021, à 18h30. Compte tenu des circonstances sanitaires, celle-ci se tiendra en visio-conférence sur la plateforme Zoom. Le lien de la visio-conférence sera communiqué par voie de presse et sur le site internet de Haut-Léon Communauté, également sur le site de la ville.

La validation du projet politique va permettre de passer à "l'outillage" de ce projet, c'est-à-dire sa déclinaison dans les documents réglementaires qui constituent le document de PLUi-h : règlements graphique et écrit, Orientations d'Aménagement et de Programmation, Programme d'Orientations et d'Actions (volet PLH)...

Les communes seront particulièrement sollicitées pendant l'année 2021 pour réaliser ce travail de transcription du projet à l'échelle communale, notamment concernant les Orientations d'Aménagement et de Programmation et le règlement graphique.

Plus d'infos : www.hautleoncommunaute.bzh

Bientôt des bacs à marée dans la commune

Dans le cadre de la lutte contre la pollution du littoral et pour la propreté des plages, la ville va installer courant du mois de mars, trois bacs à marée près des plages roscovites.



Marcel, agent des services techniques a réalisé plusieurs bacs à marée avec du matériel de récupération

Ils étaient souhaités, les voici bientôt installés. Trois bacs à marée vont désormais prendre place sur les plages de la Grande Grève, Traon Erch et sur la jetée de Pen Ar Vil. Ces grands bacs en bois sont voués à recueillir tous les déchets rejetés par la mer, au cours des marées. Chaque promeneur est invité à participer en récoltant les déchets déposés au gré des marées. En adoptant ces gestes simples, les promeneurs deviennent acteurs de la propreté des plages et veillent à la préservation des écosystèmes marins.

Que ramasser ?

Cordage, plastique, ferraille, textile ou micro-déchets : une multitude de déchets sont concernés. Sur chaque bac sera installé un panneau d'information présentant les différents déchets à déposer, et ceux qui ne sont pas concernés par le dispositif. Il est interdit de déposer dans les bacs les poubelles ménagères, de la nourriture, des poissons morts ou encore des sacs de déjections canines.

Les déchets récoltés seront par la suite triés attentivement par les services techniques de la ville.

À noter également que ces bacs à marée ont été réalisés par le service menuiserie de la ville à partir de matériaux de récupération.

Déchets verts et gravats : Fermeture temporaire de la déchetterie Ty Korn



En raison de travaux de réfection, les plateformes déchets verts et gravats de la déchetterie Ty Korn seront fermées du 1^{er} mars au 16 avril.

Durant cette période, les déchets verts et gravats seront à déposer à la déchetterie de Kergoal à Cléder.

Horaires d'ouverture : le lundi de 13h30 à 17h30 et du mardi au samedi de 8h45 à 12h00 et de 13h30 à 17h30.

Rappel : la ville de Roscoff dispose d'une aire de déchets verts située près de la salle polyvalente, ouverte le samedi de 9h15 à 11h45 et le lundi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00.

Plus d'infos : www.hautleoncommunaute.bzh

Budget 2021 : Des investissements et un budget maîtrisé

Le budget 2021, premier de la nouvelle municipalité, prévoit de répondre aux attentes du plus grand nombre des concitoyens avec un engagement plus fort et respectueux de l'environnement et du cadre de vie, avec l'ambition de maintenir la qualité de service public communal et d'engager un programme d'investissement adapté aux moyens de la commune. Il a été préparé en amont par les élus lors de commissions municipales.

Un budget 2021 bâti sur :

- la stabilité des impôts directs,
- la maîtrise des coûts de fonctionnement pour préserver les capacités d'autofinancement,
- le lancement d'un programme d'investissement conforme à notre programme, visant à améliorer durablement le patrimoine communal et les services aux habitants.

Fiscalité : pas de hausse

Les taux d'imposition restent identiques pour la taxe d'habitation et les taxes foncières.

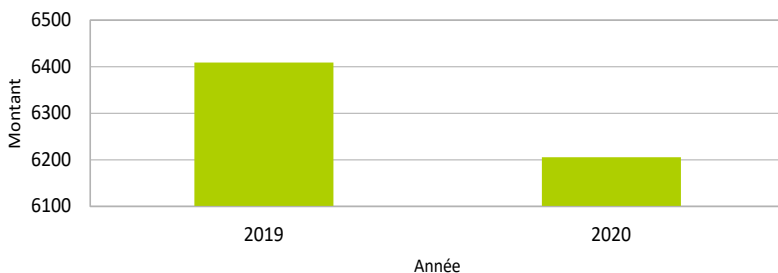
- Taxe d'habitation : 12,07 %
- Taxe foncière bâti : 15,94 %
- Taxe foncière non bâti : 45,38 %

COVID-19 : Un impact sur l'exercice 2020

La fermeture du casino jeu, les mesures d'accompagnement en faveur des commerces décidées par la municipalité et la fermeture des services pendant le confinement, ont eu un impact non négligeable sur les recettes, la perte est d'environ 250 000 €.

Le montant des dépenses, malgré des achats supplémentaires de 25 000 € liés à la situation sanitaire (masques, gel, ...), a diminué. Les achats alimentaires pour la cantine n'ont pas été réalisés pendant la période de confinement, les animations ont été réduites lors de la saison 2020.

Évolution de la dette



La dette

Au 31 décembre 2020, le montant de la dette, 6 205 000 €, baisse à nouveau.

Il était de 6 400 000 € en 2019.

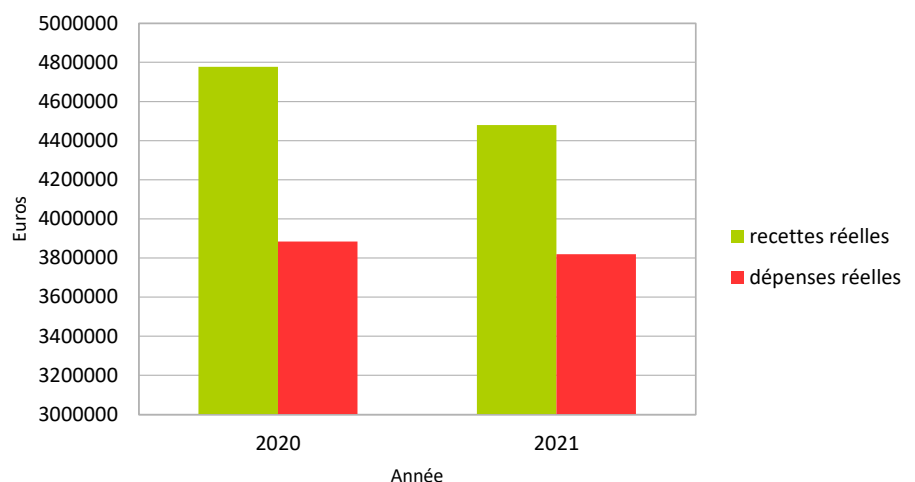
La capacité de désendettement est de 6,17 années, le seuil critique est de 10 ans.

Le fonctionnement

Un budget de fonctionnement maîtrisé de 4 912 255 €, qui tient compte des impacts de la crise sanitaire qui se poursuit.

La section de fonctionnement est impactée par la crise sanitaire. En dépenses comme en recettes, elle s'équilibre à 4 912 255 € soit -12,5 % par rapport au budget 2020 pour tenir compte des pertes de recettes liées à la pandémie qui perdure. Le gouvernement assure la couverture des pertes fiscales à l'euro près, mais par précaution aucune somme n'a été inscrite au budget. En cas de notification dans les semaines à venir, une modification de ce budget sera proposée avec une réaffectation de crédits sur des inscriptions budgétaires réduites.

Recettes et dépenses de fonctionnement



Recettes de fonctionnement : un choix de prudence

Recettes réelles : 4 479 350 €

Une baisse de 297 590 € (conséquence de la perte des recettes liées notamment à la fermeture du casino jeu).

Dotations

Le montant de la dotation globale de fonctionnement n'est pas connu à ce jour, la ville peut espérer une légère augmentation en 2021 puisque le chiffre de la population a augmenté.

Autres dotations et participations

Une augmentation des recettes du produit de stationnement est espérée puisqu'un nouveau parking sera doté d'un horodateur.

Dépenses de fonctionnement ajustées

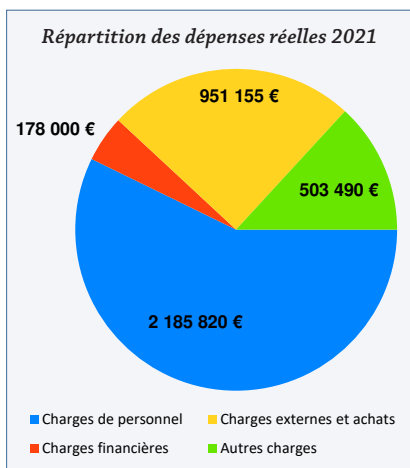
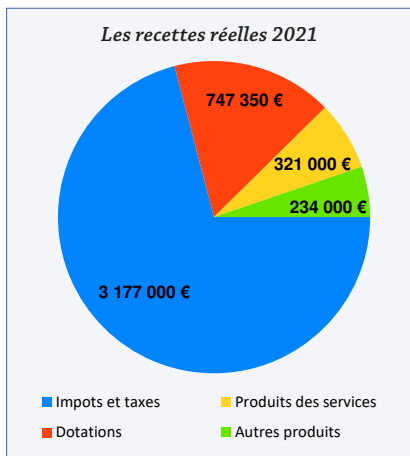
Les dépenses proposées, en baisse de 1,69 % par rapport aux inscriptions de 2020, permettent de donner à la ville les marges de manœuvre pour faire face à des dépenses imprévues qui risquent de survenir en cours d'année en raison de la situation sanitaire.

En 2020, la ville n'a dépensé que 783 000 € pour les achats et charges externes en raison de la situation sanitaire. Pour 2021, il est prévu pour ce poste un montant de 951 155 €, en légère baisse par rapport au budget primitif précédent.

Les charges de personnel sont en baisse (2 253 K€ en 2020 et 2 185 K€ en 2021) tout en assurant la qualité des services, mais en optimisant les organisations.

Le montant inscrit pour les subventions versées est identique à l'année 2020 afin de poursuivre l'accompagnement de la ville vers les associations qui peinent à passer cette période difficile financièrement pour certaines d'entre elles.

Les charges financières baissent (178 K€ contre 200 K€) du fait de la poursuite du désendettement de la commune.



L'investissement

Un niveau d'investissement important : 1 785 072 €

Moyenne annuelle au cours du précédent mandat : 1 183 639 €

Centre Nautique

920 000 € inscrits au budget 2021 dont :

- 750 000 € au budget ville
- 170 000 € au budget du port

Éco-quartier : 180 000 €

Participation de la commune à la réalisation

Voirie : 385 002 €

- Réalisation de la troisième tranche de la piste cyclable Roscoff-Saint Pol
- Aménagement de la rue de Kerbiriou, de la venelle de Kerguenne

Bâtiments : 104 297 €

Travaux sur l'hôtel de ville, les ateliers relais, le centre de loisirs Kerjoie

Environnement, cadre de vie : 159 835 €

- Suppression de réseaux en lien avec la piste cyclable
- Éclairage public rue du Pontigou
- Entretien de l'espace public et du littoral
- Travaux d'accessibilité

Patrimoine et culture : 92 000 €

- Protection du trésor de l'église et des Albâtres
- Renouvellement du fonds de la bibliothèque

Sports et loisirs : 30 400 €

- Travaux au stade de Keraison
- Salle polyvalente : système d'ouverture/fermeture

Équipement des services : 73 255 €

Achats de logiciels, de matériels pour les services administratifs et l'école



Les budgets annexes



Port

343 750 € d'investissement

Cale du centre nautique, acquisition d'une grue mobile, éclairage public, chaînes pour les corps-morts, échelles de quais.



Eau et assainissement

320 758 € d'investissement

Travaux de sectorisation, renouvellement de branchements, modifications et rénovations de réseaux (eau et assainissement), modification de postes de relevage, ...



Camping

6 500 € d'investissement

Travaux divers

Subventions aux associations

Les dossiers de demande de subvention doivent être déposés avant le 15 mars 2021 en mairie. Pour les associations roscovites, un imprimé est disponible en mairie sur demande.

Plus d'infos : 02 98 24 43 00
secretariat.mairie@roscoff.fr

Le Secours Populaire Devenez famille de vacances

Le Secours Populaire français recherche des familles de vacances pour accueillir des enfants âgés de 6 à 12 ans pendant juillet et août sur une période de 15 jours.

Rens. 02 98 44 48 90 ou vacances@spf29.org

Inscriptions listes électorales

Les prochaines élections régionales et départementales se tiendront les 13 et 20 juin 2021. Pour voter, vous devez être inscrit sur la liste électorale. Cette inscription peut se faire en ligne (servicepublic.fr) ou au guichet de la mairie. Munissez-vous d'un justificatif de domicile (facture d'eau, d'électricité, de gaz, de téléphone, etc.) et d'un justificatif d'identité en cours de validité. Si vous avez déménagé depuis votre recensement, vous devez vous inscrire dans votre nouvelle commune, au titre d'une demande de droit commun. Si vous avez changé d'adresse, signalez vos nouvelles coordonnées à la mairie. Les personnes placées sous tutelle, auparavant privées du droit de vote, peuvent désormais voter, et doivent s'inscrire sur les listes électorales. **La démarche d'inscription est possible toute l'année, jusqu'au sixième vendredi avant le scrutin de la prochaine élection.**

Plus d'infos : 02 98 24 43 00

Chats errants

Pour éviter la prolifération des chats errants, Brigitte Creignou, Anne Schillaci et Caroline Guillerm, habitantes de Roscoff, interviennent dans le cadre du partenariat mis en place entre la Fondation 30 millions d'Amis et la commune. Il s'agit de capturer les chats errants à l'aide de trappes puis de les faire stériliser et identifier auprès d'une vétérinaire. Ils sont ensuite relâchés à l'endroit où ils ont été capturés ou placés gratuitement chez des personnes le désirant.

Un signalement ? Contactez Brigitte Creignou :
07 69 35 80 22 ou Caroline Guillerm : 06 78 88 09 04

Population roscovite

3531 habitants au 1^{er} janvier 2021 : +3.7 %

D'après les chiffres de l'Insee publiés en décembre dernier et le dernier recensement effectué en 2019, la population de Roscoff repart à la hausse. C'est une bonne nouvelle dont il faut se réjouir, car le nombre d'habitants est déterminant entre autres pour l'attribution des subventions de l'État, de la Région, du Département et des établissements publics de coopération intercommunale, en fonctionnement et en investissement, mais aussi pour la vitalité de la commune.

10 naissances en 2020

En 2020, 10 enfants sont nés dans la commune (11 en 2019, 15 en 2018) et 67 Roscovites sont décédés (54 en 2019, 64 en 2018). Le nombre total de décès enregistrés est de 86 (85 en 2019, 105 en 2018).

Six mariages ont été célébrés à la mairie pendant cette même période (16 en 2019, 15 en 2018). Sept couples ont choisi le pacte civil de solidarité (Pacs).

Proposer des idées grâce aux boîtes à suggestions

Afin de favoriser l'expression des Roscovites et leur participation à la vie de la commune, rendues compliquées par les mesures sanitaires et les interdictions de rassemblements publics, la ville met en place un nouvel outil de communication : les boîtes à suggestions dans différents quartiers. Les habitants sont invités à y déposer leurs idées pour améliorer le quotidien ou le cadre de vie, émettre des observations et proposer des projets. Pour des questions plus individuelles, les habitants sont conviés à rencontrer les élus lors de leurs permanences en mairie. Les idées et suggestions seront ensuite discutées avec les habitants.

Quatre boîtes à idées seront installées fin mars :

- à l'Hôtel de Ville (il s'agit de la boîte aux lettres de la mairie),
- à l'espace Mathurin Méheut,
- au Laber (parking du Kfé du Laber),
- au local du stade de foot à Keraison.

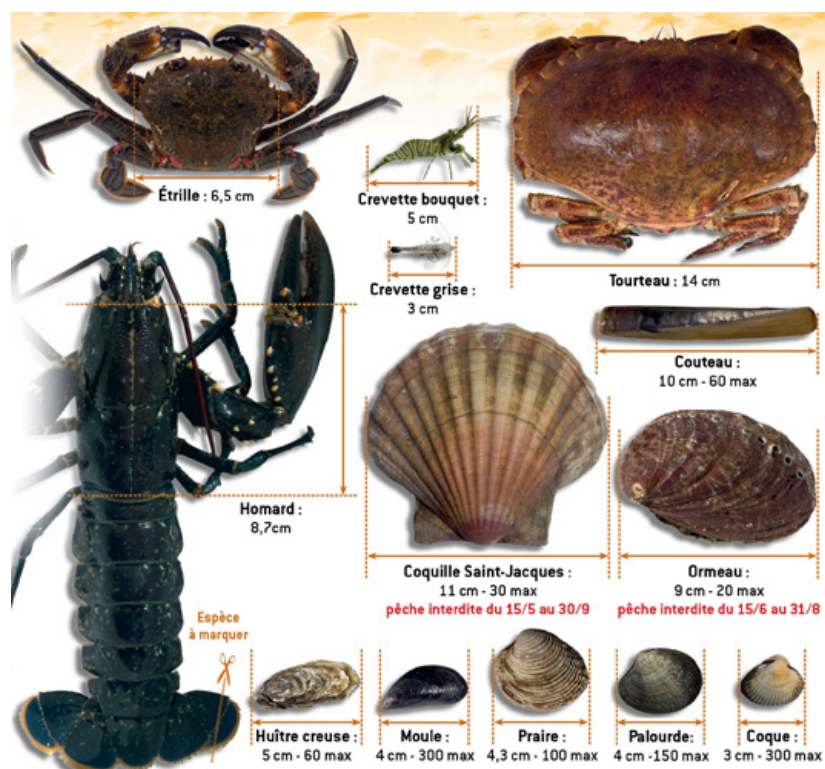
D'autres boîtes pourront être installées ultérieurement dans d'autres lieux.

Contact : 02 98 24 43 00



Pêche à pied

Découvrez les richesses de l'estran à marée basse



Lors de vos sorties, respectez les tailles minimales de capture, plus de détails sur le site de la Préfecture : finistere.gouv.fr. (source : Pêche à pied de loisir)

De grandes marées sont annoncées en mars et avril prochain. L'occasion de prendre un bon bol d'air et de savourer sa pêche tout en respectant le littoral !

Quelques conseils :

- Vérifiez tout d'abord la qualité sanitaire des lieux de pêche en contactant la mairie ou en vous rendant sur le site internet : finistere.gouv.fr (rubrique pêche de loisir et pêche des coquillages),
- Consultez les horaires des marées pour ne pas vous laisser surprendre,
- Évitez d'être seul(e) pour pêcher et prévenez votre entourage de votre lieu de pêche et de l'heure de votre retour,
- Chaussez-vous pour éviter de vous blesser,
- Avant de les consommer, pensez à bien faire dégorger vos coquillages.

Il est important de pratiquer une pêche durable: respecter les tailles minimales et les quotas autorisés, soulever les pierres sans les retourner, ne pas pêcher à moins de 15 mètres des parcs ostréicoles et ne pêcher que ce que l'on est certain de consommer.

Syren, le service gratuit de bibliothèque numérique en ligne

Compte tenu de la situation sanitaire, la bibliothèque de Roscoff rappelle que tout abonné de la bibliothèque dispose d'un accès gratuit au service d'e-bibliothèque Syren de la Bibliothèque du Finistère.

Vous pouvez accéder gratuitement à des vidéos de la Cinémathèque de Bretagne, mais aussi à une médiathèque numérique avec 3 500 films de fiction, documentaires, séries et programmes jeunesse, à des livres numériques issus des sélections de la rentrée littéraire et des romans policiers. Un kiosque de la presse permet de consulter 1 000 titres ; de l'autoformation ; des albums jeunesse, jeux ludo-éducatifs et programmes d'initiation à l'anglais, ainsi que de la musique.

Contact : Bibliothèque municipale - 02 98 19 31 27 - bibliotheque.mairie@roscoff.fr



Neuf mois après l'élection municipale, quel bilan pour la nouvelle équipe ?

Neuf mois sont passés depuis les élections municipales, et le bilan est bien mince. Certes, la crise sanitaire est là, mais elle peut être aussi un prétexte pour ne rien faire ou presque...

La nouvelle municipalité a vécu sur une partie des acquis de la précédente. Et a mis la

mairie à l'arrêt. Est-ce le mouvement UTOPIA qui s'installe discrètement à Roscoff ? Porte ouverte à la décroissance, promesse d'un avenir plein d'espoir ? Cela tombe bien, car il n'y a plus d'argent !

Désormais nous allons entrer « dans le dur ».

Sur le fond, comme nous l'avons évoqué dans notre dernier édito, de grands projets qui dépassent largement les capacités financières de la ville et qui ne sont pas expertisés.

Sur la forme, le budget 2021 se prépare, mais pas de réunion de commissions Travaux, ni des Affaires Maritimes, ni des Finances, ou seulement quelques réunions courtes, bâclées, qui occultent les vrais sujets. Loin

des promesses électorales où on nous promettait concertation et démocratie participative, nous découvrons un peu d'autoritarisme et beaucoup de flottement.

Alors Roscovites, réveillons-nous, avant de tous tomber des nues ou dans le vieux port qui ne nous appartient plus (propriété désormais de la Région).

Gilbert CHAPALAIN,
Marguerite ROBIN,
Jean-Luc DERRIEN,
Maël DE CALAN,
Joseph QUEMENER

Au cœur de l'hiver avec les espaces verts

Il ne faut pas croire que le service des espaces verts hiberne pendant l'hiver. Les agents poursuivent l'entretien du patrimoine vert, arboré et floral, de la commune.

La période froide est adéquate pour tailler les arbustes, élaguer les arbres, désherber, nettoyer et planter les massifs, ramasser les feuilles mortes, améliorer l'arrosage intégré, entretenir les surfaces enherbées et les pelouses, mettre à l'abri les plantes fragiles, procéder aux bouturages et aux semis dans les serres municipales, élaborer les massifs d'été... et ainsi préserver le cadre de vie agréable des Roscovites.

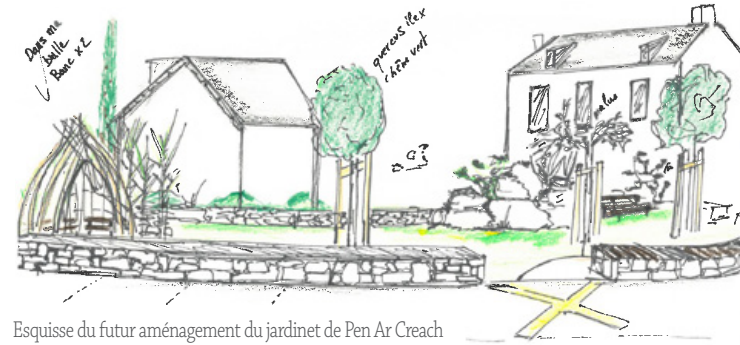
Les chantiers en cours :

- Élagage des arbres autour du stade de foot à Keraison,
- Réfection du jardin de la rue du Verger : les plantes vieillissantes ont été remplacées par des espèces adaptées,
- Réfection du jardinet de Pen Ar Creach,
- Réfection du jardin de la rue du Pont : création d'une aire de repos piétons,
- Réflexion menée sur l'aménagement de la rue Louis Guyader et de l'impasse des Sables,
- Aménagement paysager du nouveau lotissement de la gare (cheminement piétonnier, installation de bancs, poubelles, plantations variées, arbres).

Pour l'été 2021, le jaune, l'orange et le rose saumon sont les coloris sélectionnés pour les compositions des massifs et jardinières. Un trio de couleurs permettant de mettre en valeur le patrimoine bâti.



Réfection du jardin du Verger



Esquisse du futur aménagement du jardinet de Pen Ar Creach

Le conseil des jardiniers pour le mois de mars :

- Débuter le semis des espèces florales de l'été sous abri,
- Lors de vos premières tontes, éviter de tondre à ras et laisser l'herbe pour permettre une bonne fertilisation du sol,
- Dans votre jardin, penser à laisser quelques herbes hautes pour les insectes pollinisateurs tels que les abeilles, les guêpes, ...
- Installer des nichoirs pour les oiseaux en quête d'espaces pour accueillir les oisillons.

Henri Ollivier nous a quittés le 12 février, il allait avoir cent ans

Né à Roscoff le 29 avril 1921, après 3 ans à l'école des Mousses, Henri s'engage dans la marine à 18 ans. Embarqué sur le Georges Leygues, il revient de Casablanca en 1942 pour une permission mais ne repart pas ; en 1943, pour éviter d'être requis pour le STO, il se cache chez un oncle dans le Sud-Finistère. Après la guerre, entré aux chemins de fer, Henri Ollivier est contraint de changer de profession après un accident. Il devient menuisier à Roscoff et excelle dans son métier. Dans les années 60, il participe avec plusieurs parents à la construction d'optimists pour permettre aux jeunes Roscovites de s'initier à la voile.

C'est grâce à lui et à son père, Corentin, garde champêtre, que les ornements de bronze du monument de Lacaze-Duthiers ont été sauvés. Le buste et les ornements avaient été démontés par les Allemands le 13 janvier



Henri Ollivier et Michel Glémarec.
Cliché Rémy Sanquer.

1942. En 2010, en préparant une conférence sur « Mathurin Méheut et la biodiversité », Michel Glémarec évoque devant Henri Ollivier les himanthalia et anémones de mer dessinées par Mathurin Méheut, ornements en bronze qu'on croyait disparus. Avec un sourire malicieux, Henri réagit : « Je sais où ils sont ! mon père m'a raconté l'histoire. Les Allemands avaient entreposé les bronzes dans le petit local du garde champêtre derrière la

mairie. Ils allaient être expédiés par train. La nuit, après le couvre-feu, mon père les a sortis par la porte du jardin, en avant la musique ! Par les petits chemins des Moguerou, il les a transportés dans sa brouette et les a cachés dans sa cave derrière une armoire [9 rue Ollivier Henri]. S'il était tombé sur une patrouille, il était bon. Quand il m'a fait donation de la maison, je les ai trouvés mais je les ai oubliés ». Le 24 avril 2010, lors de la conférence de Michel Glémarec, Henri a dévoilé au public les ornements joliment présentés, qui avaient été cachés pendant 68 ans ; ils sont aujourd'hui sur la colonne et l'entablement du nouveau monument inauguré en 2016.

La maire et l'ensemble du conseil municipal présentent à sa femme et à toute sa famille leurs condoléances attristées.



Cliché Pierre Cuzon

Les débuts de l'éclairage public à Roscoff

L'éclairage public a été réduit depuis décembre en raison du couvre-feu (voir encadré ci-dessous). Mais depuis quand l'éclairage des rues et places existe-t-il dans notre cité ? La série 1 O 7 des archives municipales nous renseigne. En l'an IX, le maire de Morlaix demande de « mettre à disposition du citoyen Chauchard, entrepreneur de l'illumination de Morlaix » les 4 réverbères dont Roscoff disposait depuis 1793 et qui ne servaient plus.

De 1878 à 1899

Nous n'avons aucune mention d'éclairage public de 1802 à 1878, année où la commune reçoit plusieurs catalogues publicitaires avec modèles et tarifs pour l'éclairage des rues. Elle choisit de commander à la maison Masson trois lanternes de cuivre jaune avec lampes à pétrole et trois consoles à scellement. La mairie doit obtenir l'autorisation des propriétaires de les fixer sur leurs maisons. De nouvelles lanternes sont commandées les années suivantes, généralement 1 à 2 par an. 7 sont prévues en 1883 en raison de l'ouverture de la ligne de chemin de fer. Les lanternes parviennent en petite vitesse par le chemin de fer de l'ouest et arrivent en port dû en gare de Roscoff. D'après les factures conservées, 19 réverbères sont installés de 1878 à 1897. Les bidons de pétrole sont commandés à Morlaix. Un allumeur de réverbères est chargé de mettre en route les lanternes. La lampe du modèle n°259 choisi par la mairie « se remplit pour un nombre d'heures déterminé et s'éteint seul sans danger d'explosion ».

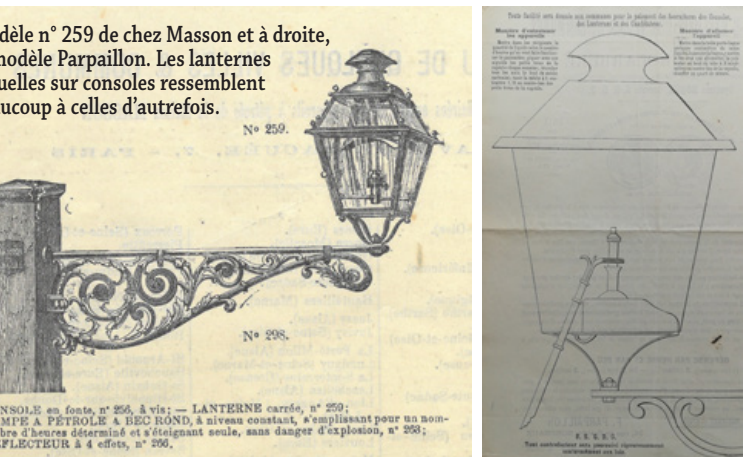


L'éclairage électrique (1909-1914)

En 1908, le maire, Pierre d'Herbais, fait part au conseil municipal d'un projet d'éclairage électrique ; un cahier des charges est élaboré entre M. Thévenet, ingénieur-électricien à Brest, et la commune par lequel l'ingénieur s'engage à construire une usine de production d'électricité, sur un terrain de 200 m² mis à disposition par la commune, moyennant 50 f par an. Le traité est signé le 24 janvier 1909 par le nouveau maire, Jean Marie Danielou. Les lampes sont fixées sur 5 poteaux, 22 consoles sur façade et 8 sur cheminées.

Peu après, M. Thévenet transfère la concession à MM. Feillard, minotiers à Bohars. Les débuts sont peu satisfaisants. L'électricité produite par deux moteurs fonctionnant à l'anthracite n'a pas toujours le voltage prévu par le cahier des charges, certains réverbères restent éteints. Le maire demande en compensation un bec extérieur et trois becs sous le préau de l'école des garçons. M. Feillard répond le 5 novembre 1909 que « dans toute machine en mouvement, il peut se produire des anicroches, quant aux réverbères éteints, peut-être est-ce la tempête la cause, en tous cas ils ont été remis en marche aussitôt que le garde champêtre a prévenu l'usine », il accepte néanmoins de placer à ses frais un bec à l'entrée de l'école. La situation ne s'améliore pas les années suivantes ; les réclamations se multiplient, un contrôleur de mines se rend à l'usine de production le 3 février 1912, il conseille au maire de faire installer sur le réseau un ou plusieurs voltmètres enregistreurs, plombés par la mairie, pour avoir des preuves incontestables que le voltage n'est pas suffisant.

Les archives permettent rarement de connaître l'emplacement des becs installés jusqu'en 1914, sauf quand le propriétaire donne son accord par écrit pour installer une console sur sa maison ou s'il porte réclamation pour éclairage defectueux, c'est le cas de M. Papin de l'hôtel de la Marine ou Mademoiselle Le Moign de la pension de famille près de la plage de Roc'h Kroum. Les cartes postales éditées à l'époque sont une source précieuse pour les situer. Cartophiles, à vos loupes !



Le système Roque en 1899

En 1899, une publicité adressée à la commune vante le nouveau système Roque, « l'allumage et l'extinction des lanternes se font à la perche, ce qui simplifie et réduit considérablement le travail de l'ouvrier qui est chargé de l'éclairage. » M. Parpaillon, seul concessionnaire, vient en faire un essai à Roscoff le 6 mai, essai sans doute satisfaisant car une lanterne allumoir, une bague allumoir et une perche de 3 m sont commandées le 20 septembre 1899. L'année suivante, Roscoff commande une lanterne « pour éclairer l'entrée de la cour de l'école des garçons pour les cours d'adultes ». (rue Jules Ferry). Les lanternes fonctionnent au gaz hydrocarboné, expédié de Paris en bidons de 50 litres, les bidons vides sont réexpédiés en gare de Pantin. Après 1902, les factures conservées ne concernent que la fourniture du carburant et de mèches de rechange car d'après le traité, renouvelé en 1906, entre M. Parpaillon et la commune, le négociant s'est engagé à fournir 35 lampes, deux lanternes, deux perches, des mesures à doser le gaz, le maire s'engageant en retour à prendre le gaz exclusivement chez lui.

Éclairage public :

Roscoff appuie plus tôt sur l'interrupteur

Depuis les couvre-feux instaurés à 20h puis à 18h, la ville a réduit son éclairage. Les lampadaires en centre-ville sont dorénavant éteints de 21h à 6h30 (7h30 le week-end). Le grand mât situé sur l'aire de pétanque restera éteint et ne sera allumé que lors de festivités nocturnes. Éteindre la lumière permet de préserver la biodiversité, de réduire l'impact écologique mais aussi la facture énergétique : les économies réalisées sont d'environ 600 € par mois.

Jean-Luc Derrien Pompier volontaire pendant 30 ans

Jean-Luc DERRIEN, pompier volontaire pendant trente ans à la caserne de Saint-Pol-de-Léon, a pris sa retraite au 1^{er} janvier 2021. Il a accepté de raconter les souvenirs forts qui ont marqué toutes ces années d'engagement.

Jean-Luc pourrait raconter pendant des heures ses anecdotes de pompier sans jamais ramener cela à lui. Il préfère évoquer son équipe, « sa deuxième famille », raconter l'esprit de camaraderie des pompiers, la solidarité.

Tout débute en 1991, le décès d'un proche et un collègue qui exerce en tant que sapeur-pompier volontaire, l'encouragent à postuler à la caserne de Saint-Pol-de-Léon. Pendant 30 ans, à raison d'une semaine par mois, Jean-Luc a rendu service et secouru de nombreuses personnes. « Pour devenir pompier volontaire, pas besoin d'être un athlète de haut niveau. Si un minimum de condition physique et un bon état de santé général sont requis, le sapeur-pompier volontaire est avant tout un citoyen engagé et motivé, convaincu des valeurs d'entraide et de solidarité, soucieux d'investir son temps libre et son énergie au service des autres. » explique-t-il.

Après avoir été formé au secourisme et aux manœuvres d'incendie, Jean-Luc a bénéficié de formations tout au long de sa carrière. « Les sapeurs-pompiers doivent effectuer chaque année 20 heures de « recyclage », appelé FMA (formation de maintien des acquis). Si un sapeur n'effectue pas ces 20 heures, il ne peut pas continuer l'année suivante. ».

La Manu, son premier gros incendie

Gardien de nuit à la Fondation Ildys de Roscoff (centre de Perharidy), Jean-Luc n'a jamais eu de problèmes pour se lever en pleine nuit quand le

bip sonnait. Il ne compte plus les interventions mais certaines sont plus marquantes que d'autres comme l'incendie à la Manufacture de Tabacs de Morlaix en octobre 1995 : « C'était mon premier gros feu, j'étais en haut de l'échelle et ce brasier si impressionnant restera à jamais gravé dans ma mémoire... ».

Au cours de sa carrière, il a vu des personnes perdre la vie ou être gravement blessées lors d'accidents de la route. « Au début, ça sonne. Mais on est obligé de s'y habituer pour faire le boulot. Il faut en parler avec les collègues, ne pas garder ça pour soi. Après chaque intervention, il y a un échange avec les autres, c'est obligatoire pour ne pas craquer. Mais le pire de tout, ce sont les enfants, ça, on s'en remet difficilement. » Parfois, le destin est plus clément « Sauver des vies, on est quand même là pour ça. Quand on fait un massage cardiaque à une victime et qu'on la ramène à la vie, c'est un sentiment incroyable. C'est ce qui nous pousse à continuer » explique-t-il avec humilité.

J'incite les jeunes à s'engager

Après trente ans à la caserne, Jean-Luc a pris sa retraite ; « La perte d'un neveu, lui aussi sapeur-pompier volontaire, a été un élément déclencheur et je me suis ensuite préparé à ce départ, aujourd'hui je pars serein. J'ai vu la profession évoluer, aujourd'hui un pompier intervient 3 fois plus qu'à mes débuts. Pendant ma carrière, j'ai aimé aider et conseiller les jeunes, je les incite vraiment à s'engager. Rester concentré, ne pas juger, être



Jean-Luc Derrien, pompier volontaire a conservé la photographie de son plus gros feu : celui de la Manufacture de Tabacs à Morlaix, en 1995.

d'humeur égale en toutes circonstances, fédérer, sont des valeurs importantes pour moi ».

Jean-Luc va dorénavant donner de son temps libre pour les autres causes qui lui tiennent à cœur : bénévole pour la Roskolor - association Les Virades de l'Espoir (lutte contre mucoviscidose) mais aussi pour l'association Marco N (lutte contre la maladie de Charcot), sans oublier son mandat de conseiller municipal à Roscoff.

Mathieu Cabioch Un ferronnier d'art à Roscoff

Mathieu Cabioch, Compagnon du Devoir, a ouvert en octobre 2020 à Roscoff un atelier de métallerie, de ferronnerie d'art et de restauration de monuments historiques.

Situé au Rhun, l'atelier de Mathieu est connu des Roscovites pour avoir abrité le Musée de la Guerre que tenait son père Bernard Cabioch.



Mathieu Cabioch, artisan d'art effectue un cintrage à chaud pour la réalisation d'un portail.

Dès l'âge de 16 ans, Mathieu a rejoint les Compagnons du devoir. Cette association reconnue est destinée à la formation et à l'apprentissage de plusieurs métiers suivant les traditions du compagnonnage. Son objectif est de permettre à chacun et chacune de s'accomplir dans et par le métier dans un esprit d'ouverture et de partage. Ces filières, qui n'ont aucun équivalent dans les lycées professionnels de l'Éducation nationale, forment des ouvriers expérimentés et très polyvalents dans trente métiers différents et dans six filières : industrie-métallurgie, bâtiment, aménagement et finition, métiers du goût, matériaux souples et métiers du vivant.

Mathieu s'est ainsi formé lors d'un tour de France de près d'une dizaine d'années et a obtenu de nombreux diplômes professionnels. Il a travaillé

pendant plus de 10 ans en région parisienne dans deux entreprises spécialisées dans les ouvrages haut de gamme. Tout au long de sa carrière, il a participé à la mise en beauté de différents ouvrages prestigieux pour les monuments historiques, tels que les grilles royales du château de Versailles, la grille au Coq du palais de l'Élysée, les garde-corps du Pavillon de Marsan au Louvre ou encore le fronton de l'Hôtel-Dieu de Troyes.

Il a souhaité renouer avec ses origines en venant s'installer à Roscoff. L'artisan désire poursuivre un travail de qualité auprès des particuliers et des entreprises. Mathieu aimerait aussi pouvoir transmettre ce qui lui a été inculqué par les Compagnons du Devoir, mettre en place un réseau et accueillir des jeunes en formation.

Ateliers Cabioch - Le Rhun - Roscoff
06 61 95 89 55